



Communiqué de presse

Luxembourg, le 14 novembre 2017

Développement rural: le nouveau processus de planification est trop long et trop complexe, estime la Cour des comptes européenne

Le nouveau processus de planification des dépenses de l'UE en matière de développement rural est trop long et trop complexe, et il présente des défaillances qui nuisent tant à la performance qu'aux résultats, selon un rapport de la Cour des comptes européenne. Les auditeurs ont également constaté que, malgré les efforts déployés par la Commission européenne, la mise en œuvre des programmes n'a pas commencé plus tôt, et que l'exécution des dépenses a débuté plus lentement que lors de la période précédente.

La politique de développement rural de l'UE vise à accroître la compétitivité de l'agriculture, à garantir la gestion durable des ressources naturelles et à assurer un développement équilibré des économies et des communautés rurales. L'UE a prévu de consacrer près de 100 milliards d'euros de dépenses au développement rural pour la période 2014-2020.

Le Fonds européen agricole pour le développement rural apporte un soutien financier à des mesures mises en œuvre par les États membres dans le cadre de programmes de développement rural nationaux ou régionaux, établis par les États membres et approuvés par la Commission.

«Planifier une nouvelle période de programmation soulève toujours le problème de devoir commencer avant de disposer de données adéquates et pertinentes concernant les périodes précédentes», a déclaré M. Janusz Wojciechowski, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport. «Nous avons constaté que les documents de programmation, bien que trop longs et trop complexes, n'étaient pas suffisamment axés sur les résultats escomptés.»

Les auditeurs ont examiné si le nouveau cadre stratégique de l'UE pour la période 2014-2020 mettait davantage l'accent sur la performance et si le nouveau processus permettait d'élaborer des programmes de développement rural de qualité, susceptibles de contribuer à l'obtention de meilleurs résultats.

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial de la Cour des comptes européenne. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

Ils ont constaté que, même si ce cadre visait une approche axée sur les résultats, les programmes approuvés étaient longs et complexes, et présentaient des insuffisances qui ne permettraient pas d'accorder l'attention requise à la performance et aux résultats. Ils ont aussi examiné la programmation relative à la politique de développement rural pour la période 2014-2020 afin de vérifier si elle permettait de mettre en œuvre les programmes de développement rural plus tôt et d'éviter ainsi les conséquences négatives des retards. Ils ont constaté que, malgré les efforts déployés par la Commission, la mise en œuvre n'a pas commencé plus tôt, et que l'exécution des dépenses a débuté plus lentement qu'auparavant.

Afin d'améliorer le processus, les auditeurs recommandent qu'à l'avenir, la Commission:

- veille à ce que ses propositions contribuent à renforcer la cohérence entre les différents programmes;
- simplifie les documents de programmation et réduise le nombre d'exigences;
- collabore avec les États membres afin de s'assurer que les rapports relatifs à 2019 comportent des informations claires et exhaustives;
- définisse les différents indicateurs avec une plus grande précision;
- fasse le bilan de l'expérience acquise avec le système actuel;
- élabore en temps utile les propositions relatives à la politique de développement rural de l'après-2020.

Les auditeurs recommandent aussi au Parlement européen, au Conseil et à la Commission d'envisager de faire coïncider les stratégies à long terme avec le cycle budgétaire de l'UE et de procéder à un réexamen approfondi des dépenses avant l'établissement d'un nouveau budget à long terme.

Le rapport spécial n° 16/2017 intitulé «La programmation du développement rural doit être moins complexe et davantage axée sur les résultats» est disponible dans 23 langues de l'UE sur le site web de la Cour (www.eca.europa.eu).